



Pibrac le 23 Février 2026,

**A l'attention de Benoît VITRAND  
et des membres du Conseil  
d'Administration d'ACT EN RUE**

**Objet : Réponse à votre questionnaire**

Cher Président, Cher Benoît,  
Chers membres du Conseil d'Administration d'Act en Rue

Nous vous remercions pour votre courrier et trouvons la démarche proposée constructive dans le cadre de la campagne électorale. Vous trouverez donc nos réponses aux questions posées.

Nous saluons le parcours de votre festival depuis sa première édition que mon équipe et moi-même avons eu la chance d'accompagner lors de son lancement. Nous avons regretté la délocalisation de votre dernière manifestation à Colomiers.

Comme vous le savez, nous souhaitons avec mon équipe "d'UNIS POUR PIBRAC" nous engager aux côtés des associations, comme nous avons pu le faire par le passé, car elles créent des liens inestimables entre les habitants, soutiennent le bien vivre ensemble, animent notre ville et contribuent à son rayonnement. Ce soutien doit être transparent et équitable pour tous. Il comprend non seulement un accompagnement financier possible, conditionné à des critères discutés et validés avec tous dans le cadre d'un CVA renouvelé, mais aussi la mise à disposition d'équipements, d'espaces publics et de moyens de qualité.

C'est pourquoi notre programme prévoit également la réhabilitation des infrastructures sportives et culturelles, une augmentation des capacités de stationnement et de desserte en transports, mais aussi une rénovation de l'hyper-centre et de l'esplanade, qui en ont bien besoin, pour que vos projets puissent se dérouler de façon optimale, sereinement et en toute sécurité.

Si vous le souhaitez, nous pouvons convenir d'un échange avec vous et avec votre conseil d'administration pour discuter des réponses apportées ci-après.

Bien Cordialement,

Bruno Costes & la liste unis pour Pibrac

UNIS POUR PIBRAC - BP 12 - 31820 PIBRAC - [www.unispourpibrac.fr](http://www.unispourpibrac.fr)



07 80 65 62 02



[unispourpibrac@gmail.com](mailto:unispourpibrac@gmail.com)



## Réponse apportées par la Liste UNIS POUR PIBRAC au questionnaire d'ACT EN RUE

Pour ce qui est de vos 7 points :

### 1/ Prévoyez-vous de définir des critères clairs pour l'attribution des subventions aux associations pibracaises ?

Oui, comme nous l'avons mis en place, nous souhaitons des critères lisibles, identiques pour toutes les associations et partagés par tous afin de garantir équité et transparence. Les critères seront réévalués chaque année, discutés avec tous.

Je rappelle ici que les subventions sont de 2 ordres :

- subventions de fonctionnement,
- subventions projets, dans lesquelles un festival comme la Mekanik du Rire s'inscrit naturellement.

Le calcul de la subvention accordée à chaque association doit comprendre :

- la subvention accordée en numéraire,
- et le support accordé par la ville en nature (mise à disposition de locaux, de matériels, de fluides et d'énergie,....) qu'il convient de valoriser dans les bilans de chaque association. Des instructions précises seront données par la Ville dans le cadre du CVA à ce sujet.

### 2/ Si des critères sont prévus, quels seront-ils ?

Chaque subvention comprend donc une part financière et une part logistique (mise à disposition de matériel, espaces, etc.), qu'il faut valoriser pour connaître l'accompagnement réel de la Ville.

Les critères définitifs seront discutés et validés dans un CVA renouvelé, avec l'ensemble des associations.

Nous souhaitons retrouver un mode de fonctionnement collégial avec chaque président d'associations.

Les critères seront re-définis lors du 1er CVA de la nouvelle mandature. Vous trouverez, ci-dessous quelques exemples de critères pour une subvention "projet" qu'il faudra pondérer:

- **Intérêt public local** : Bénéfice concret pour les habitants,
- **Impact et public** : Fréquentation attendue, diversité, accessibilité, retombées pour la Ville,

- **Qualité du projet** : Cohérence artistique/culturelle, calendrier, communication, adéquation avec la politique de la Ville,
- **Viabilité** : Budget prévisionnel et conformité des comptes, co-financements, organisation de la manifestation, gouvernance de l'association,
- **Sécurité & conformité** : Obligations réglementaires, assurances, sécurité du public,
- **Impact environnemental, éthique, inclusivité,**
- **Évaluation simple** : Fréquentation, bilan financier, pistes d'amélioration.

**3/ Seriez-vous prêts à subventionner une association non pibracaise organisant un festival ou événement à Pibrac dès lors qu'il contribue à l'intérêt public local ?**

Oui, si l'action financée se déroule à Pibrac et présente un intérêt public local clair. Une convention précisera l'objet, le budget, les engagements et le bilan attendu. La subvention totale de la Ville (numéraire et aide en nature) ne pourra en aucun cas dépasser **50 % du budget total** de l'association organisatrice.

**4/ Quels dispositifs ou mesures concrètes prévoyez-vous pour soutenir la réalisation des festivals et événements culturels à Pibrac ?**

Nous sommes favorables à un "pack facilitateur" stable et lisible :

- Un calendrier annuel partagé pour anticiper les dates,
- Un interlocuteur privilégié au sein du service communication/association et 1 élu référent,
- Une convention type + check-list (assurances, sécurité, implantation, déchets...),
- Une mise à disposition/logistique selon les possibilités : barrières, électricité, matériels divers, communication municipale en relais, parkings,...
- Une coordination et des mesures de sécurité proportionnées au risque réel, en conformité avec les obligations imposées,
- Un appui de la Ville pour rechercher des financements extérieurs.

**5/ Accepterez-vous d'autoriser les associations à poser des banderoles dans les zones autorisées et trois semaines avant l'événement ?**

Oui, dans les zones autorisées et dans le cadre réglementaire. L'idée est de clarifier les règles (emplacements, formats, dates de pose/retrait) pour éviter les incompréhensions. Une **charte locale d'affichage** pourra être proposée.

Nous souhaitons également remettre en place un affichage de ville numérique pour informer les citoyens où chaque manifestation pourra annoncer ces événements et augmenter le nombre de points d'affichage libres dans la Ville.

**6/ Accepterez-vous de ne pas transformer les préconisations de sûreté émises par les préfectures en obligations systématiques afin de ne pas contribuer à un climat anxigène inutile ?**

Nous partageons votre point de vue : les mesures doivent être adaptées au niveau de risque réel, au type d'événement et au site.

Pas de contraintes automatiques si elles ne sont pas nécessaires ou explicitement requises.

L'objectif est de sécuriser sans complexifier inutilement, en s'appuyant sur les autorités compétentes lorsque c'est requis et sur les professionnels composant notre équipe (anciens gendarmes, anciens policiers,...).

Comme pour les subventions, nous voulons travailler en concertation avec toutes les associations, et les forces de l'ordre avec lesquelles nous entretenons des relations régulières, pour trouver un cadre légal et acceptable, qui s'applique à tous et en bonne intelligence.

**7/ Lors de la période pré-électorale, garantirez-vous que les associations pourront continuer à rencontrer le/la Maire et obtenir des réponses à leurs questions ?**

Oui, les associations doivent pouvoir continuer à rencontrer les élus et obtenir des réponses et cela rapidement. Nous nous y engageons.

Des échanges entre la majorité actuelle et les associations, peuvent tout à fait avoir lieu en période pré-électorale et nous déplorons la situation si tel n'est pas le cas. Le fonctionnement de la vie locale doit pouvoir se poursuivre normalement.

La seule vigilance concerne la communication institutionnelle, qui doit rester neutre et informative. Le traitement des dossiers et les échanges de travail restent normaux.